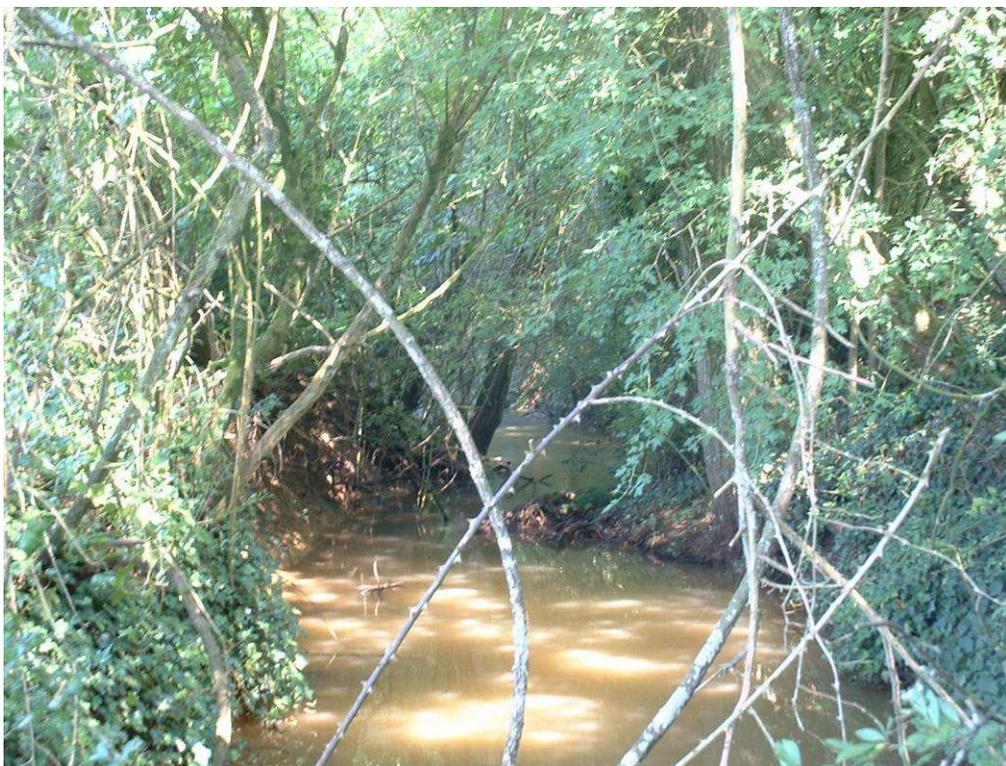




Constat avant intervention : Végétation fortement développée avec quelques sujets couchés dans le lit du ruisseau créant de légers embâcles.



Coupe de la végétation implantée ou tombée dans le lit du ruisseau. Maintien d'une végétation rivulaire importante.



Végétation buissonnante retombant dans le cours d'eau.



Coupe de la végétation buissonnante et maintien d'une végétation de haut-jet importante.



Réalisation d'aménagements rustiques (déflecteurs) sur des secteurs rectilignes afin de diversifier les écoulements.

